

## Annuler une option facultative avant le debut des cours

Par **Honey**, le **30/06/2019** à **13:42**

Bonjours,

L'annee prochaine, je vais entrer en seconde. Je suis donc parti m'inscrire et j'ai fait l'erreur de prendre trop d'option facultative. 3 etant le maximum, j'en ai noter 4 et la personne qui devait verifier les champs me l'a expliquer et m'a demander de les numeroter par ordre de preference.

Ce qui donne donc :

Latin, theatre, anglais europeen et sciences et laboratoire.

Je ne savais pas ce que cela impliquait, n'etant pas au courant que chaque option avait 3 heures par semaine et ayant des epreuves au bac.

Les inscriptions se font sur 3 jours au choix. Je me suis inscrite samedi et je l'ai regretter le soir meme. Le lendemain (dimanche), j'ai appeler le lycee en question et la dame de l'accueil m'a dit de rectifier cela le mardi.

Je ne sais pas quoi dire pour les convaincre de me laisser annuler. Je sais que j'ai ete inconsciente, mais je vous demande de l'aide.

Merci de votre comprehension

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/06/2019** à **15:07**

Bonjour

Je crois que vous vous stressez un peu trop. Appelez le lycée Mardi et dite simplement que vous souhaitez revenir sur votre choix d'options facultatives. Il est fort probable qu'on ne vous en demande même pas la raison. Et si c'est le cas, vous pouvez effectivement dire que vous ne saviez pas qu'il y avait 3 heures de cours pour chaque option.

Il n'y a pas lieu qu'ils refusent de vous désinscrire surtout si vous avez réagi rapidement. Je pense même qu'ils doivent avoir l'habitude.

Je précise que pour le bac les matières facultatives ne comptent que si vous avez plus de la

moyenne à l'examen. Mais on est d'accord que trois matières c'est très chronophage. Limitez vous à une matière, c'est déjà bien.

Par **Honey**, le **30/06/2019** à **15:25**

Merci beaucoup pour vos conseils, en croisant les doigts pour que ce soit vrai.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/06/2019** à **22:50**

Pour moi c'est du bon sens, on ne va pas vous obliger à suivre des options facultatives que vous ne voulez plus faire.